

-SPECIAL PIERRY-

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AUTOMNE 2026



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2-3	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 19
LES TRAVAUX	Pages 4-5	ÉTAT CIVIL / NUMÉROS UTILES NOËL	Page 20
LA JOURNÉE DU PATRIMOINE LE FLEURISSEMENT	Page 6		
ALSH ÉTÉ	Pages 7-8		
ASSOCIATIONS	Pages 9-14		
INFOS DU VILLAGE	Pages 14-15		
INFOS PRATIQUES	Pages 16-18		

8 OCTOBRE : MATINÉE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

15 OCTOBRE : SORTIE LES LOISIRS L'ÂGE D'OR

24 OCTOBRE : SOIRÉE TARTIFLETTE A.P.E.

29 NOVEMBRE : REPAS LES LOISIRS L'ÂGE D'OR

5 DÉCEMBRE : ILLUMINATIONS DE NOËL

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Nous avons connu, et connaissons encore, des températures élevées au cours des dernières semaines sur l'ensemble du pays et Pierry n'a pas été épargné. Les rares gouttes de pluies de quelques averses n'ont pas été suffisantes pour apporter assez d'eau à la Nature.

Cette canicule a rendu nécessaire l'activation du « **plan bleu** » au niveau de la commune et des élus ont eu la mission de garder le contact avec les personnes les plus fragiles pour les accompagner dans cette période difficile. Je tiens à les remercier pour leur bienveillance et leur disponibilité.

Pour nos services techniques, les tontes ont été plus rares mais la nécessité d'aérer les sols par **binage et l'arrosage** ont été au cœur de leurs missions. Le travail a permis de conserver des espaces verts de qualité, même si les gazons ont fortement souffert, et surtout d'apporter de jolies touches de couleurs dans les bacs et suspensions fleuris.

Pendant l'été nous avons pu réaliser quelques travaux de confort sur les **écoles** ainsi que sur les **voiries viticoles et communales**. Ces opérations se poursuivront dans les semaines et mois à venir car la planification des interventions est de mise, notamment au sein des écoles. Ainsi la cage d'escalier de l'école élémentaire sera achevée pendant les vacances de février 2027.

Les travaux de réhabilitation du **Cellier du Frère Oudart** ont été attribués aux différentes entreprises et les réunions préliminaires au démarrage des travaux ont permis aux élus, entreprises et maîtrise d'œuvre, d'arrêter le planning des opérations. Nous serons amenés à réguler le stationnement au droit du site, plus spécialement en journée, pour permettre un accès plus aisé aux véhicules de chantier.

La Mairie a connu un rafraîchissement des boiseries extérieures qui apporte un plus à la beauté de cet édifice.

Nous avons également dû intervenir sur les **sols de l'Eglise**, les chocs thermiques ayant soulevé une partie du dallage. Tout est rentré dans l'ordre mais on ne peut que s'interroger sur les effets de la mutation climatique que nous connaissons...

En ce début d'automne, les prix de l'**énergie** continuent de flamber tout comme les taux d'intérêts et les mesures du projet de loi de finances pour 2027 peuvent certainement apporter des inquiétudes dans les foyers.

Je tiens à rappeler notre engagement de ne pas augmenter les taux de fiscalité ni les tarifs des services afin de ne pas pénaliser les familles. Nous maintiendrons cette position, courageuse au demeurant, mais qui nous paraît indispensable. Il nous faudra nous organiser au sein de la collectivité pour trouver des marges de manœuvre sans impact financier pour les administrés.

Par contre, nous rappelons que les dégradations faites sur les équipements génèrent des coûts de réparation ou remplacement qui n'offrent aucun avantage à la collectivité et consomment des crédits qui auraient pu être mobilisés pour améliorer le cadre de vie de tous. La bêtise de quelques personnes vient pénaliser l'ensemble de la population. C'est regrettable et inadmissible.

Dans ce cas, la commune dépose plainte à chaque fois que cela est possible.

Aussi nous préférons travailler sur des sujets de valorisation du cadre de vie et des services à la population.

L'automne est la période privilégiée pour les **plantations** et nous travaillons sur la rénovation des massifs de la Place de la Mairie et les entrées de village. Nous devons prendre en compte les mutations climatiques et orienter nos choix vers des plantes et arbustes peu gourmands en eau et capables de résister aux fortes chaleurs. Tout ne pourra pas être réalisé cette année mais nous planifierons ceci sur deux à trois ans. Chaque entrée pourrait être porteuse d'un thème afin de ne pas avoir une unicité de cadre de vie mais, au contraire, adapter chaque site en fonction de la topographie, des possibilités de végétalisation et en veillant aux impératifs prescrits par la sécurité routière.

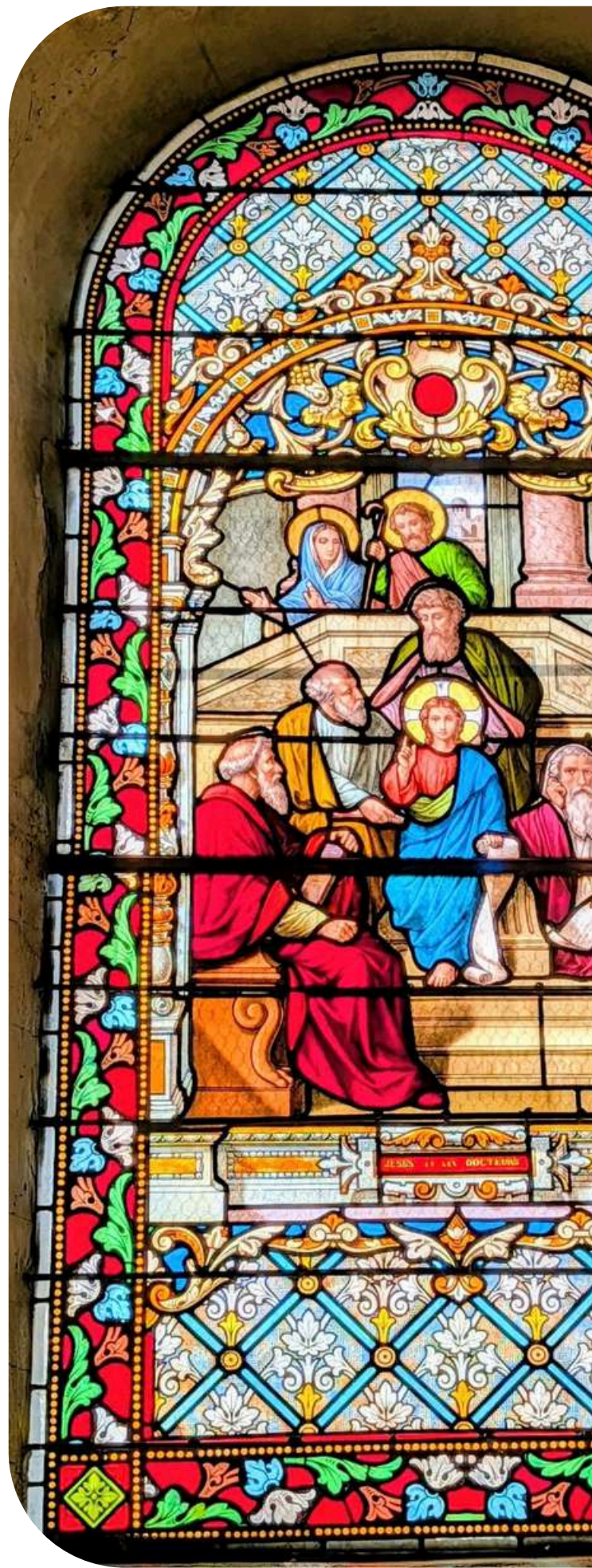
La commission « **fleurissement** » aura à cœur de travailler ces sujets en lien avec la commission « voirie » car les interférences entre les deux sont évidentes.

Dans l'optique des fêtes de fin d'année, la municipalité organisera les trois concerts de décembre avec les traditionnelles expositions de crèches. Le feu d'artifices du **14 juillet** n'avait pu être tiré au regard de l'arrêté préfectoral interdisant ces tirs pour cause de sécheresse, nous aurons ainsi la possibilité de le faire le **5 décembre** avec le lancement des illuminations de fin d'année.

En vous souhaitant un bel automne et une agréable lecture de notre bulletin municipal

Bien cordialement,

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



Vitrail Eglise de Pierry

CANIVEAU AUX BORDETS

Après avoir nettoyé et enlevé la terre sur le fil d'eau, nous avons constaté un caniveau détérioré et affaissé. Nous avons donc repris et rehaussé en posant des caniveaux CC1.

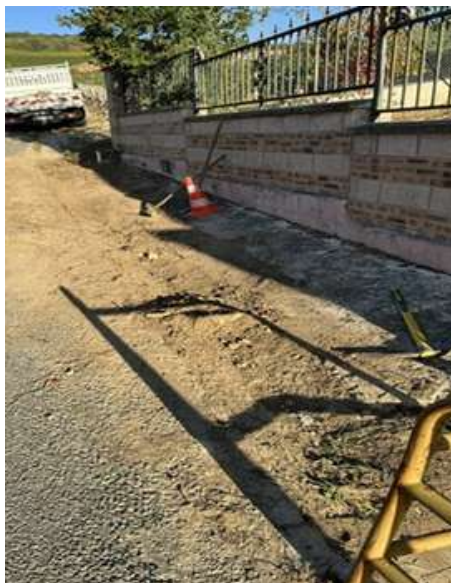
Après avoir parlé avec des viticulteurs riverains, il est apparu que la rotation des tracteurs sur la chaussée bitume la détériore et crée des poinçonnements voire arrachage du bitume.

C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé les abords du caniveau en béton.



NETTOYAGE ET MAINTIEN DE LA PROPRETÉ DES CANIVEAUX

Les services techniques de la Municipalité ont procédé au nettoyage du fil d'eau en amont et aval de ce chantier et nous allons procéder au curage du bassin en aval prochainement.



Dans le précédent Spécial Pierry, j'évoquais le nettoyage des fils d'eau, j'en profite ici pour faire un rappel.

Suite au travail du sol et du désherbage mécanique, des dépôts de terre, d'herbes sont constatés dans les caniveaux.

Il est donc souhaitable que vos tracteuristes ou prestataires, nettoient le fil d'eau une fois le travail de la parcelle terminé.



CHEMIN DES CHEVERNETS

Prochainement la commission des chemins va se rendre dans ce secteur pour engager la réflexion sur le point bas où des travaux ont été réalisés il y a quelques années mais cela s'est dégradé. Il y a nécessité de canaliser les eaux vers la sente et reprendre cet endroit en béton.

Gérard Triboy, Premier adjoint

RUE DE LA MARQUETTERIE

Tant attendus - mais ce temps était nécessaire pour régler le problème des canalisations obstruées par le calcaire en partie haute de cette rue, travaux réalisés en partie par la *Communauté d'Agglomération d'Epernay Coteaux et Plaine de Champagne* et notre commune - les travaux de réfection de la couche de roulement de la rue de la Marquetterie, entièrement financés par la commune, sont enfin terminés et réceptionnés.

Le profil en partie haute a été réalisé de façon à diriger les eaux vers la **rue Carnot**, pourvue de gros avaloirs. En partie basse, un caniveau béton est en place pour canaliser les descentes d'eau de la propriété riveraine et ainsi éviter que ces eaux se répandent sur la chaussée et génèrent des plaques de verglas en saison hivernale.

Les trottoirs ont également fait l'objet d'un décroûtage de leur surface de déambulation suivi de la mise en œuvre d'un nouvel enrobé.



Un nouveau distributeur de sacs à déjection canine vient d'être installé au bord du parc du tennis coté rue Jean Jaurès, *cela ne veut pas dire que les chiens sont autorisés dans ce parc.*

Je rappelle ici que les **chiens sont interdits dans les parcs de l'Hors du Ru et du Tennis.**

Ce distributeur est là pour éviter les déjections tels que vous pouvez le constater sur ces photos prises au abord du parc du tennis.



Gérard Triboy, Premier adjoint



L'Eglise Saint Julien, les Aulnois et le Château de Pierry nous ont cette année ouvert leurs portes ! Trois lieux emblématiques qui témoignent de la richesse et de l'histoire de notre commune. Météo aidant, la sépulture du *Frère Oudart* a su attirer 235 visiteurs durant le weekend, des passionnés de faits historiques comme de simples curieux que je remercie vivement pour leur intérêt !

Rendez-vous est donc pris pour 2027 en espérant connaître un aussi vif succès !

Merci à Eric, Francine, Vincent, Amélie, Véronique, Oriane, Mathieu et Alexandre pour leur support durant ce weekend de découverte.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

CADRE DE VIE

Cette année encore, la commune s'est parée de nombreuses touches de couleur grâce aux suspensions fleuries, jardinières et différents bacs installés dans nos rues et espaces publics. Ce fleurissement a apporté, tout au long de la belle saison, couleur, convivialité et gaieté dans notre village.

Derrière ces compositions, un autre objectif a guidé nos choix : fleurir tout en préservant un maximum notre ressource en eau. Hormis les pétunias un peu gourmand en eau, les différentes espèces choisies (*gaura*, *pennisetum*, *stipa*, *gaillardes*, *zonal*, *dipladénia*, *coreopsis* ...) sont en effet résistantes aux fortes chaleurs et économes sur un plan hydrique tout en offrant une floraison généreuse.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de faire évoluer progressivement nos fleurissement et végétalisation vers un modèle plus durable et plus respectueux de l'environnement, sans pour autant renoncer au plaisir d'un village fleuri !

Un grand merci aux agents communaux et bénévoles qui contribuent à la mise en place et à l'entretien de ces espaces fleuris.

Étant responsable de la commission, j'invite d'ailleurs les pierrytiètes et pierrytiers à poser leur candidature en mairie afin d'intégrer celle-ci et apporter un concept et des idées nouvelles !



Christophe Dazy, adjoint

« Voyage à travers le temps et les époques »

Cet été, animateurs et enfants ont embarqué pour un incroyable voyage à travers le temps et les époques ! **Du 6 au 24 juillet 2026**, l'équipe d'animation, composée d'*Elodie Sahri, Cyrille Buchart, Mathilde Hébert, Tacko Coulibaly, Gwendolyn Sellier, Noémie Lecourtier* et notre cantinière *Béatrice Moha* a souhaité faire découvrir aux enfants notre histoire, notre patrimoine, notre culture et les grandes évolutions de notre société, le tout à travers un voyage dans le temps. Durant ces trois semaines, une nouvelle époque a été mise à l'honneur chaque semaine.

Première semaine : Pour commencer ce voyage, les enfants sont partis à la *découverte de la Préhistoire*. Ils ont appris comment vivaient les hommes préhistoriques, avec quels moyens ils se nourrissaient, se protégeaient et vivaient au quotidien. De nombreuses activités manuelles ont également été proposées, notamment la création de colliers inspirés de la Préhistoire. Les enfants ont aussi découvert les animaux disparus



Deuxième semaine : Direction ensuite le *Moyen-Âge* ! Les enfants ont découvert la vie des seigneurs et des habitants des châteaux, ainsi que l'univers des chevaliers. Couronnes, boucliers et châteaux forts ont notamment été réalisés lors des activités manuelles.

Troisième semaine : le *futur et les nouvelles technologies* Pour terminer notre voyage, nous avons fait un grand bond vers le futur ! Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination en se demandant à quoi pourrait ressembler le monde de demain et ce que nous pourrions découvrir dans les années à venir... Des chiens volants ? Des robots toujours plus présents ? Des voyages dans l'espace ? Ils ont notamment réalisé des créations autour de l'espace, des robots et des fusées, tout en laissant leur imagination nous emmener vers un futur parfois surprenant ! Tout au long de ces trois semaines, les activités manuelles ont été complétées par de nombreux jeux collectifs, du badminton, la tchèque, ainsi que de grands jeux en lien avec le thème de chaque semaine. Et bien sûr, les jeux d'eau ont été les bienvenus pour partager de bons moments ensemble tout en nous rafraîchissant durant cet été particulièrement chaud !



Plusieurs sorties sont venues rythmer ce centre de loisirs.

Le jeudi 9 juillet 2026, les enfants ont passé une belle journée **au Parc Astérix**, entre attractions, rires et sensations fortes.



La semaine suivante le **jeudi 16 juillet 2026**, direction le **Château de Chantilly**, où les enfants ont pu découvrir ce magnifique domaine et assister à un superbe spectacle équestre dans les grandes écuries.



Le **mardi 21 juillet 2026**, une veillée était organisée de 18h à 21h. Les enfants ont eu la chance d'assister au **spectacle d'Anita le Clown**. Pendant près d'une heure, rires, partage et complicité étaient au rendez-vous ! La soirée s'est ensuite poursuivie dans le jardin du Chai autour d'un repas convivial composé de pizzas et de glaces. Une soirée qui a rencontré un grand succès auprès des enfants, qui auraient bien aimé la prolonger encore un peu... et surtout, ne pas rentrer chez eux !



Un spectacle pour clôturer ces trois semaines : Nous avons terminé ce beau centre de loisirs par une fête préparée et organisée avec les animateurs et les enfants. Les enfants se sont investis avec beaucoup de coeur, d'enthousiasme et de bonne volonté pour préparer un magnifique spectacle qu'ils ont eu plaisir à présenter à leurs familles. Un joli moment de partage et de fierté, aussi bien pour les enfants que pour leurs parents, venus nombreux les applaudir.

Merci à tous ! Je tiens à remercier chaleureusement toute mon équipe d'animation pour son investissement, son énergie et sa bonne humeur tout au long de ce centre, malgré des conditions climatiques parfois difficiles en raison des fortes chaleurs. Un grand merci également à la municipalité pour son dévouement et son investissement, aussi bien humain que matériel, ainsi qu'au service technique pour son aide précieuse au quotidien et pour les aménagements mis en place afin de nous permettre de vivre au mieux ces journées malgré la chaleur. Enfin, merci aux parents pour leur confiance renouvelée envers mon équipe et moi-même. Ce centre de loisirs aura été placé sous le signe de la découverte, de l'imagination, du partage et surtout... de nombreux souvenirs ! **Nous vous donnons rendez-vous du 19 au 23 octobre 2026 pour de nouvelles aventures autour de l'automne et d'Halloween !**



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Les Loisirs de l'Âge d'Or : des sorties et des moments de convivialité

L'association Les Loisirs de l'Âge d'Or poursuit ses activités avec toujours autant d'enthousiasme et de convivialité, pour le plus grand plaisir de ses adhérents.

Le jeudi 21 mai, nous avons pris la direction du lac du Der pour une journée riche en découvertes. Notre première étape nous a conduits au *Village Musée du Der*, à *Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement*. Nous y avons découvert la vie authentique du bocage champenois d'autrefois, ainsi que les métiers et les traditions qui rythmaient le quotidien de ses habitants.

Cette visite, guidée et commentée avec passion, fut un véritable intermède instructif qui nous a permis de faire un agréable retour quelques décennies en arrière, mais également de mieux comprendre l'histoire et les mécanismes liés à la création du lac du Der. Cette découverte a été très appréciée de tous et a constitué un beau moment de partage.

Notre *repas champêtre*, initialement prévu le **27 juin**, a malheureusement dû être reporté au **19 septembre** en raison de la canicule. Ce changement de date n'a en rien entamé notre enthousiasme ! Nous nous sommes finalement retrouvés sous un temps beaucoup plus clément pour profiter pleinement de cette journée. Autour d'un bon repas, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. Une ambiance festive et joyeuse a accompagné ce joli moment de retrouvailles, comme toujours très apprécié par nos adhérents.

Mais les rendez-vous ne s'arrêtent pas là !

Le **jeudi 15 octobre**, une nouvelle sortie nous conduira dans *l'Aube*, à *Chaource*. Nous aurons le plaisir de découvrir la célèbre *fromagerie*, avant de poursuivre notre journée avec la *visite d'un château*, qui sera suivie d'un déjeuner au restaurant. Une belle journée en perspective, placée une nouvelle fois sous le signe de la découverte, de la gastronomie et de la convivialité.

Enfin, le **29 novembre**, nous organiserons notre traditionnel **repas dansant annuel**. Ce rendez-vous incontournable de l'association rencontre chaque année un joli succès et permet à tous de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive, autour d'un bon repas et de quelques pas de danse.

À travers toutes ces activités, Les Loisirs de l'Âge d'Or continuent de faire vivre leur association avec une même volonté : permettre à chacun de *se retrouver, de découvrir, de partager et surtout de passer de bons moments ensemble*.

Nous remercions chaleureusement tous nos adhérents pour leur fidélité et leur bonne humeur, qui contribuent chaque année à faire de nos sorties et de nos manifestations de beaux souvenirs.



**Le président des loisirs de l'âge d'or
Monsieur Deliere Bruno**



LES SARMENTS ARGENTÉS

Après une pause durant le mois d'août, notre association a repris ses activités et nous préparons actuellement nos différentes sorties et animations pour le deuxième semestre.

Le **18 septembre**, une *croisière sur la Meuse* est prévue et nous avons dû refuser des inscriptions car les 55 places proposées ont été vite réservées.

En **octobre**, comme tous les ans, nous organisons notre sortie au *Père Mathieu* pour la traditionnelle *fête de la bière* : il reste à ce jour encore quelques places disponibles pour les personnes qui souhaiteraient s'inscrire.

Nous réfléchissons dès maintenant à notre futur voyage prévu en **juin 2027**; une réunion d'information sera prévue prochainement afin de définir la destination.

En **novembre**, nous nous retrouverons à la *salle des fêtes de Pierry* pour partager un repas à l'occasion du *beaujolais nouveau*. Ce repas est ouvert à tous.

Et enfin nous terminerons l'année par un *cabaret à Kirrwillers*; cette sortie est d'ores et déjà complète.

Petit rappel, la salle le Chai est ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h pour permettre aux adhérents de se retrouver et de passer un agréable moment et aussi pour recevoir ceux qui auraient des questions ou qui souhaiteraient nous rejoindre.

Grâce à vous tous, les sarments argentés comptent près de 130 adhérents et nous tenons à vous en remercier.

L'ensemble du bureau vous souhaite une bonne fin d'année.

Le bureau des sarments argentés



L'Entente Sportive des Coteaux Sud : un club qui veut grandir, avec vous !



L'Entente Sportive des Coteaux Sud poursuit son développement avec une ambition claire : continuer à faire grandir le club, aussi bien sportivement qu'humainement, et construire l'avenir avec l'ensemble de ses licenciés, bénévoles et dirigeants.

Après une **saison 2025/2026** exceptionnelle, marquée notamment par la montée de notre équipe première *en Régional 3*, le club souhaite poursuivre cette dynamique et ouvrir une nouvelle page de son histoire.

Mais pour continuer à avancer, un club de football a besoin de femmes et d'hommes prêts à donner un peu de leur temps et de leur énergie.

Le club a besoin de vous !

Aujourd'hui, l'Entente Sportive des Coteaux Sud **recherche des dirigeants actifs**, motivés et désireux de s'investir dans la vie du club.

Pas besoin d'être un spécialiste du football ou d'avoir une grande expérience dans le milieu associatif. Être disponible, avoir envie d'aider, participer à l'organisation des rencontres, accompagner les équipes ou simplement apporter ses idées et son enthousiasme sont déjà des aides précieuses.

Chaque personne qui rejoint l'équipe dirigeante permet au club de mieux fonctionner et de développer de nouveaux projets.

Notre objectif est simple : être toujours plus nombreux autour de nos équipes afin de pouvoir proposer un club dynamique, convivial et ambitieux à nos licenciés, des plus jeunes jusqu'aux seniors.

Nous recherchons également des arbitres club : L'Entente Sportive des Coteaux Sud souhaite également renforcer son équipe d'arbitres club.

L'arbitrage est indispensable au bon fonctionnement de nos rencontres et représente un véritable engagement au service du club. Nous recherchons donc une ou plusieurs personnes, jeunes ou adultes, qui souhaiteraient découvrir cette fonction et aider l'Entente Sportive des Coteaux Sud.

Le club est prêt à accompagner les personnes intéressées dans cette démarche et à les aider à découvrir l'univers de l'arbitrage.

Une aventure collective

Diriger, encadrer, arbitrer, accompagner une équipe, aider lors des manifestations ou participer à la vie quotidienne du club : il existe de nombreuses façons de s'investir.

L'Entente Sportive des Coteaux Sud veut continuer à grandir, mais cette évolution ne pourra se faire qu'avec la mobilisation de bénévoles et de dirigeants.

Si vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique, de donner un peu de votre temps et de participer à l'avenir du club, nous serons heureux de vous accueillir.

☎ 06 89 78 10 65

✉ sebastienmaheut@free.fr

L'Entente Sportive des Coteaux Sud, c'est avant tout une aventure humaine. Et cette aventure, nous voulons continuer à l'écrire tous ensemble.

M.Gadret Rudy
Président de L'Entente Sportive des Coteaux Sud
(Pierry-Moussy-Chavot)

Anim'Pierry.

Comme chaque année depuis la création d'Anim'Pierry, nous avons le plaisir d'organiser, au début de l'automne, le repas des vendanges.

Au moment de la rédaction de cet article, les membres de l'association sont dans sa préparation. Au menu de ce déjeuner, organisé au Château de Pierry le **dimanche 4 octobre** : la traditionnelle potée. Et au programme cette année : un spectacle avec une artiste de cabaret. Nous y reviendrons dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Nous travaillons déjà sur le programme de 2027. Après une première édition réussie, la soirée dansante karaoké sera de retour ! Vous pouvez d'ores et déjà noter la date : le **samedi 13 février** au Domaine Miltat.

D'autres événements sont prévus en 2027... mais il est encore un peu tôt pour en parler !

Pour ne rien manquer de notre actualité, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook.

À bientôt,

Anim'Pierry

Anim'Pierry

dimanche midi 4 octobre 2026

au Château de Pierry

à partir de 11h30

REPAS DES VENDANGES

Potée champenoise - fromage - dessert

Eau - vin - café

SPECTACLE

Adeline Paris - show cabaret

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay
1 Ter, rue Cazotte 51530 PIERRY
www.aicse.fr
07.82.35.81.17

Pour le 4ème trimestre 2026

Smartphone : pour Android et Iphone

les vendredis de 14h00 à 16h00

A partir du vendredi 11 septembre pour 6 séances.
Ce module sera reconduit en 2027

Tableur :

les mardis de 18h00 à 20h00

A partir du mardi 22 septembre pour 7 séances.
Vous apprendrez :

- Les bases,
- La saisie,
- Quelques formules,
- Consolidation des données,
- Tableau croisé dynamique,
- Divers + utilisation de l'IA en rapport avec le tableur.

L'INFORMATIQUE POUR TOUS
Du niveau débutant au niveau confirmé

L'AICSE est une association locale de bénévoles qui propose des formations et ateliers informatiques adaptés à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale.

- Bureautique: LibreOffice, excel...
- Internet et sécurité: Naviguer, se protéger, éviter les arnaques
- Multimédia: Photos, vidéos, réseaux sociaux
- Arduino, Raspberry (En projet)...
- Utilisation de smartphones et tablettes Android et iOS
- Ateliers créatifs: 3D, impression 3D, découpe laser...
- Repair Informatique: Aide individuelle selon vos besoins
- Linux

JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026
de 09h00 à 17h00

Venez découvrir nos activités, rencontrer les animateurs, assister à des démonstrations et éventuellement vous inscrire !

www.aicse.fr
contact@aicse.fr
07.82.35.81.17

AICSE
1 ter rue Cazotte
51530 PIERRY

Apprendre - Partager - Progresser

Les PortesOuvertes :

Samedi 21 novembre 9h00-17h00

MATINÉE SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

FORUM
COMMENT SE PROTÉGER SUR INTERNET

Matinée organisée par la Mairie de Pierry et l'Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay (AICSE) de Pierry

Intervenant :
Adjudant Duponchel
Référent Cybersécurité de la Gendarmerie de la Marne

JEUDI 08 OCTOBRE 2026 à 09h00
SALLE DES FÊTES DE PIERRY
Durée : environ 2h
OUVERT À TOUS
ENTRÉE GRATUITE

Thèmes abordés :

- MENACES ET RISQUES ACTUELS
- SENSIBILISATION
- DES CONSEILS POUR ÉVITER LES ARNAQUES
- RENCONTRES ET ÉCHANGES

Logos: Pierry, AICSE, Union européenne, FEDER

Autre rendez-vous :

Matinée Sécurité Numérique

Comment se protéger sur internet ?

Jeudi 8 octobre 9h00

Salle des Fêtes de Pierry



Devenez bénévole !



L'équipe de l'ape recherche des bénévoles et des membres du bureau qui souhaiteraient s'investir et participer à la vie de l'association pour cette nouvelle année scolaire.

Toute aide est la bienvenue !

Votre participation peut être ponctuelle ou régulière, selon vos disponibilités.

Si vous souhaitez nous rejoindre, donner un coup de main ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

Le premier évènement de l'année: nous organisons une **soirée Tartiflette le samedi 24 octobre** à la salle des fêtes de Pierry.

Nous allons également refaire notre vente de fromages en fin d'année car ce fut un vrai succès au mois de février.

STUDIO DE DANSE BOURDON

BONJOUR A TOUS
VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES MARDIS
DE 19h à 20h
Salle des fetes de PIERRY
PLACE DE LA MAIRIE
Contact DANIEL BOURDON
0680101440



A très bientôt, l'équipe APE

FRELON ASIATIQUE



INFOS DU VILLAGE

Le frelon asiatique est arrivé en en Champagne Ardennes en 2015. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité. En effet, le frelon asiatique est un prédateur qui s'attaque aux insectes, abeilles, guêpes,...

Que puis je faire ?

- Si je constate la présence d'un nid dans mon jardin : appeler un professionnel pour qu'il le détruise
- Si je constate la présence d'un nid dans un espace public à Epernay : je le signale à la Ville d'Epernay

Le piégeage généralisé (de type alimentaire) est plus nuisible à la biodiversité que le frelon asiatique lui-même à cause de la non sélectivité des pièges faits main ou même vendus.

Une aide financière pour les habitants

Afin de limiter sa propagation, Epernay Agglo Champagne propose une subvention pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour plus d'infos : <https://epernay-agglo.fr/frelon-asiatique>



LA POUBELLE JAUNE

Emballages et papiers



Emballages en plastique

- bouteilles et flacons
- pots et barquettes
- films et sachets



Emballages en carton et papier

- boîtes à œufs
- briques de lait/jus
- enveloppes, sachets papier
- magazines



Emballages métalliques

- conserves
- aérosols
- canettes
- capsules de café

- ✓ Les emballages doivent être bien vidés (pas besoin de les laver). Les gros cartons bruns / colis vont en déchèterie.

- ✗ Les objets en plastique (jouets, tuyaux, ...) ne vont pas dans le jaune.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets non recyclables



- litières
- couches
- masques
- sacs d'aspirateur
- cotons-tiges, cotons
- lingettes
- brosses à dents usagées
- lentilles jetables
- protections hygiéniques



Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs achetés par l'usager.



LES BIODÉCHETS

Cuisine et jardin



- Les biodéchets de cuisine vont dans le bac biodéchets ou un composteur.



Epernay Agglo propose une demande de composteur ou lombricomposteur à tarif préférentiel.



LE VERRE

Bouteilles, pots et bocaux



- Dépôt exclusivement dans les bornes d'apport volontaire.
- Bouteilles, pots et bocaux.



Ne pas y mettre : vaisselle cassée, pare-brise, ampoules ou verrerie médicale.



LES TEXTILES

Vêtements, linge de maison, chaussures



- Vêtements, linge de maison et chaussures, même abîmés.
- Propres et secs, dans un sac.
- Chaussures liées par paire.



75 bornes textiles sur le territoire.



LES DÉCHÈTERIES

Pierry, Magenta et Voireux



Vous pouvez y déposer :

- encombrants
- déchets verts
- gravats inertes
- cartons, papiers
- bois, verre, huiles
- batteries, déchets chimiques spécifiques, lampes, DEEE, piles, textiles
- selon le site : mobilier/métaux



Accès gratuit pour les particuliers.

Limite générale : 2 m³ par passage et 2 passages par jour, avec règles spécifiques selon site.



LES SERVICES EN LIGNE

Des démarches simples



- Demande de composteur / lombricomposteur
- Demande de bac de tri
- Remplacement / réparation de poubelle
- Restitution des bacs en cas de déménagement
- Contact du service déchets



CONTACT DÉCHETS

03 26 56 47 15



infodechets@epernay-agglo.fr



LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



L'Agglo organise la collecte en porte-à-porte des recyclables et non-recyclables.



Consultez votre calendrier de collecte selon votre commune et votre adresse.



LA VALORISATION

Le tri d'aujourd'hui, les ressources de demain !



Le tri permet le recyclage dans des filières adaptées.



Une valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles.

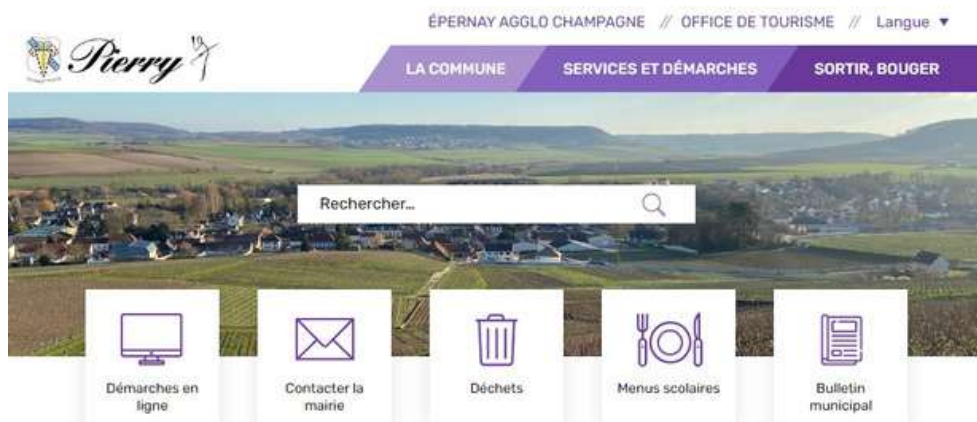


Une valorisation agronomique des biodéchets via le SYVALOM.

Réduire • Trier • Valoriser

Informations vérifiées sur epernay-agglo.fr — septembre 2026

NOTRE SITE INTERNET



À NOTER QUE

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.



Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :

- renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.

-contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.

- Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés

Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15

Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE :

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr

- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires.

QUE FAIRE SI VOUS CONSTATEZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, GUÊPES OU ABEILLES ?

En l'absence de danger, la destruction des nids d'hyménoptères chez les particuliers est prise en charge par différents professionnels. La liste de ces entreprises est consultable dans la rubrique "désinfection-désinsectisation" des annuaires.

Les pompiers interviennent uniquement au domicile des particuliers si l'essaim ou le nid est positionné dans une pièce de vie (ex: cuisine, chambre) ou en cas de danger imminent sur personne allergique ainsi que dans les lieux publics : écoles, salle des fêtes....

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE DANS LA MARNE.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi
de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

BRÛLER DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

La loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié le code de l'environnement : il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la loi, une contravention de 750€ peut être appliquée.

Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) et ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

LE DÉSHERBAGE DEVANT CHEZ SOI EST L'AFFAIRE DE CHACUN

Les habitants sont invités à entretenir les abords de leur habitation. Nous vous rappelons que le désherbage de la jonction entre le trottoir et les propriétés revient aux riverains. Un geste simple qui participe à la propreté, à la sécurité des piétons et à l'embellissement du village.

DÉJECTIONS CANINES : UN GESTE SIMPLE POUR UN VILLAGE PROPRE

Ramasser les déjections de son chien est un geste de civisme qui contribue au respect de tous et à la propreté de notre village. Pour faciliter ce geste, des « crotinettes », équipées de sacs de ramassage, sont mises à votre disposition à différents endroits de la commune. Pensez à les utiliser lors de vos promenades et à jeter les sacs usagés dans les poubelles. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour préserver un cadre de vie agréable et accueillant pour tous. Merci à chaque propriétaire de chien pour sa participation !

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin : déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin : Bac jaune uniquement !



HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY

Du 1er septembre au 31 octobre

lundi fermé

mardi : 14h00 - 18h00

de mercredi à samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00

samedi : 9h00-12h00

Du 1er novembre au 31 mars

L'heure de fermeture passe de 18h à 17h

N'hésitez pas, si vous le pouvez, à vous y rendre un peu plus tard en journée pour éviter le trafic du début de matinée et d'après-midi.

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

DÉMARCHES D'URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ou

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur
service-public.fr

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 €

Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 €

Caution versée à la remise des clés : 250 €

Une année hors norme, précoce, solaire...

À Pierry, les vendanges font partie de ces rendez-vous qui rythment la vie du village. Pendant quelques jours, les chemins de vigne s'animent, les tracteurs circulent, les grappes récoltées, après une année de travail, rejoignent les pressoirs qui reprennent leur activité.

Cette année 2026 restera sans doute longtemps dans les mémoires.

Dans l'ensemble de la Champagne, la vigne a connu une saison hors norme : gel au printemps, floraison particulièrement précoce, cinq épisodes de canicule durant l'été et une sécheresse marquée. Conséquence : les raisins ont mûri à une vitesse exceptionnelle et 2026 est devenue la vendange la plus précoce jamais observée en Champagne.



Des vendanges ouvertes dès le 17 août.

Le calendrier officiel des vendanges fixait au 17 août 2026 la date d'ouverture pour Pierry. Mais l'une des particularités les plus marquantes de cette année a été l'arrivée presque simultanée à maturité des raisins. Habituellement, les différences entre cépages, parcelles et expositions permettent davantage d'étaler la cueillette. En 2026, cette fenêtre s'est considérablement resserrée : de nombreux raisins étaient prêts à être vendangés presque en même temps. Une situation exceptionnelle qui a demandé aux vignerons une organisation particulièrement réactive.

À Pierry, la vigne a plutôt bien résisté à la sécheresse.

Malgré un été très chaud et particulièrement sec, les vignes de notre secteur ont montré une belle capacité de résistance. Pierry et, plus largement, les Coteaux Sud d'Épernay bénéficient de plusieurs atouts naturels. La présence de réserves d'eau intéressantes dans les sols, la proximité de la forêt ainsi que la diversité des sols et des expositions ont contribué à limiter les effets du manque d'eau. Les parcelles situées à mi-coteau et en haut de coteau ont notamment donné de très beaux raisins cette année. Si la sécheresse a réduit le potentiel de récolte, les vignes de notre secteur ont ainsi globalement moins souffert du manque d'eau que dans certaines régions viticoles davantage exposées au stress hydrique.



Après la grêle de 2025, une nouvelle année mouvementée. Les vignerons de Pierry avaient déjà été fortement rappelés aux réalités de la météo l'année précédente. Le 3 mai 2025, un violent mais très localisé épisode de grêle avait traversé Pierry, occasionnant des dégâts très variables d'une parcelle à l'autre et réduisant le potentiel de la récolte 2025. Les ceps les plus touchés ont dû se reconstruire après cet épisode, mais il reste difficile de mesurer précisément l'effet de la grêle de 2025 sur la récolte 2026.

Peu de raisins, mais de belles promesses.

Si les paniers n'ont pas toujours été aussi remplis qu'espéré, la qualité semble au rendez-vous. Les raisins récoltés présentent une maturité particulièrement élevée. Dans le retour d'expérience réalisé à Pierry, les premiers jus sont décrits comme intenses et expressifs, avec notamment une couleur laissant entrevoir de belles possibilités pour les futurs rosés et rouges de Champagne.

À l'échelle de l'appellation, les premiers constats sont également très encourageants : les raisins ont atteint leur maturité dans un remarquable état sanitaire et laissent entrevoir un millésime particulièrement prometteur. Il faudra bien sûr laisser aux vins le temps de se révéler pour en mesurer tout le potentiel. Certains font déjà le rapprochement avec 1959, l'un des grands millésimes historiques de la Champagne, notamment en raison de niveaux de maturité comparables. Une comparaison séduisante, que seul le temps pourra confirmer...

La vigne, au cœur de notre village.

Ces vendanges nous rappellent combien le paysage et l'identité de Pierry sont intimement liés à la vigne. D'une année à l'autre, les vignerons doivent composer avec des conditions très différentes : grêle en 2025, puis gel, chaleur et sécheresse en 2026. Ces événements interrogent les pratiques de demain : choix des cépages et des porte-greffes, travail des sols, conduite de la vigne... autant de sujets sur lesquels la Champagne travaille déjà pour continuer à s'adapter.

La vendange 2026 est désormais terminée. Il faudra encore quelques années avant de découvrir les champagnes qui en seront issus. Mais une chose est déjà certaine : à Pierry, cette vendange aussi précoce qu'atypique aura marqué les esprits.

Michael LAMBERT, Oriane SELEQUE et Renan LANDRY,



Décès

Pierre VOLLEREAUX
le 30 juillet 2026

Jérôme SOUVERAIN
le 12 aout 2026



Mariage

Lucas PIRES
et Elise BAUDRY
le 14 août 2026

Noël à Pierry : les rendez-vous à ne pas manquer

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de Pierry vous invite à partager plusieurs rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël.

Les festivités débuteront le **samedi 5 décembre** avec le lancement des *illuminations de Noël*, suivi d'un *feu d'artifice musical*, visible depuis la place de la Mairie.

L'exposition des crèches sera également à découvrir au cours des trois week-ends précédant Noël, les samedis **5, 12 et 19 décembre** ainsi que les dimanches **6, 13 et 20 décembre**.

Trois concerts offerts par la commune.

Pour accompagner cette période festive, la commune vous propose trois rendez-vous musicaux, chaque dimanche à **15h30** :

Dimanche 6 décembre – Chorale Interlude
Dimanche 13 décembre – Chorale Bubble Gum
Dimanche 20 décembre – Harmonie de Magenta

Nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion de ces différents rendez-vous qui viendront animer notre village et nous permettront de partager ensemble l'esprit des fêtes.

La municipalité vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.



Numéros courts en cas
d'urgence joignables
gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
114 : Personnes sourdes
ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri

112 APPEL URGENCES EUROPÉEN
119 : Allo enfance maltraitée
3237 : Pharmacies de garde
118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry - 51530